

COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 09 mars 2026

2026-06 – Exercice comptable 2025 – Affectation des résultats du Budget Principal

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à dix-sept heures, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS (12) :

Mme Denise RENAUD

M. Guillaume ARNAUD, M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Manuel GUIBERT, M. Eric HERVOUET, M. Judicaël LAMY, M. Patrice PAGEAUD, M. Guy PLISSONNEAU, M. Thierry RICARDEAU, M. Yann THOMAS (1^{er} Vice-Président), M. Sébastien VERDON.

POUVOIRS (4) :

Mme Isabelle MOINET donne pouvoir à M. Guillaume ARNAUD,

M. Alain CAREIL donne pouvoir à M. Yann THOMAS,

M. Xavier SARRY donne pouvoir à M. Judicaël LAMY

M. Yannick SOULARD donne pouvoir à M. Jean-Luc GAUTRON

Votants : 16

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS (11) :

Mme Isabelle MOINET, Mme Corinne POTHIER, Mme Nadia RABREAU.

M. Alain CAREIL, M. Thomas GISBERT, M. Rémi PASCRAU, M. Jean-François PEROCHEAU, M. Frédéric PORTRAIT, M. Xavier SARRY, M. Yannick SOULARD, M. Patrick VILLALON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Yann THOMAS

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

Madame Angélique JOLIVET-CHARBONNEAU, Directrice Générale des Services d'e-Collectivités,

Madame Sandrine BRIAUD, Responsable de la cellule Méthode, Projets, Accompagnement,

Madame Mathilde MANDIN, Chargée de support logiciels métiers.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

2026-06 – Exercice comptable 2025 – Affectation des résultats

Le Président expose :

RESULTATS DE FONCTIONNEMENT

DONNEES	CA2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
RECETTES DE L'EXERCICE	2 173 291,00 €	2 210 350,21 €	2 387 986,07 €	2 299 088,98 €
DÉPENSES DE L'EXERCICE	1 748 918,77 €	2 195 618,67 €	2 400 913,57 €	1 918 590,63 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	424 372,23 €	14 731,54 €	- 12 927,50 €	380 498,35 €
EXCÉDENT/DÉFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	521 014,20 €	936 368,00 €	951 099,54 €	938 172,04 €
EXCÉDENT/DÉFICIT CUMULÉ DE FONCTIONNEMENT	945 386,43 €	951 099,54 €	938 172,04 €	1 318 670,39 €

RESULTATS D'INVESTISSEMENT

DONNEES	CA2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
RECETTES DE L'EXERCICE	175 058,68 €	193 483,20 €	243 230,36 €	104 162,12 €
DÉPENSES DE L'EXERCICE	195 618,37 €	153 271,79 €	118 948,49 €	92 273,78 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 20 559,69 €	40 211,41 €	124 281,87 €	11 888,34 €
EXCÉDENT/DÉFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	11 541,26 €	- 9 018,43 €	31 192,98 €	155 474,85 €
EXCÉDENT/DÉFICIT CUMULÉ D'INVESTISSEMENT	- 9 018,43 €	31 192,98 €	155 474,85 €	167 363,19 €

DONNEES	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
Excédent ou besoin de financement de la section d'investissement dont RAR	- 9 018,43 €	31 192,98 €	155 474,85 €	167 363,19 €

DONNEES	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
RÉSULTAT GLOBAL CUMULÉ	936 368,00 €	982 292,52 €	1 093 646,89 €	1 486 033,58 €

L'excédent global de clôture des deux sections s'élève à la fin de l'exercice 2025 à la somme de + 1 486 033,58 €. Ce montant est identique à celui du compte de gestion :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	155 474,85		11 888,34		167 363,19
Fonctionnement	938 172,04		380 498,35		1 318 670,39
TOTAL I	1 093 646,89		392 386,69		1 486 033,58

AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement, en intégrant le résultat 2025 de 380 498,35 €, est de + 1 318 670,39 €.

Le Comité Syndical doit décider de son affectation.

Le compte administratif 2025 ne faisant pas ressortir de besoin de financement en section d'investissement, le résultat de la section de fonctionnement constaté est repris à cette section sauf si le Comité Syndical en décide autrement (article L. 2311-5 alinéa 2 du CGCT).

En conséquence, le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement au suit :

002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
001 – RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	
1068 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	- €

Le Comité syndical après en avoir délibéré, décide :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement du Budget Principal de l'exercice 2025 tel que présenté,
- de reprendre ces résultats au budget primitif 2026.

ADOPTÉ à l'unanimité des voix exprimées :

Date du vote : 09/03/2025

Votants : 16

Voix totales : 16

Voix exprimées : 16

Non Votés : 0

1 – Pour : 16 Voix

2 – Contre : 0 Voix

3 – Abstention : 0 Voix

Fait et délibéré au siège du Comité Syndical,
Les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,
La Roche-sur-Yon

Le Président, Éric HERVOUET